

Le sublime désordre du jazz

Le jazz, telle une énigme... On ne peut lui fixer une date de naissance précise, sauf à envisager, en sa préhistoire, les pratiques musicales d'une poignée de Noirs de la Louisiane, dans les années quatre-vingt du dix-neuvième siècle, comme un état gestationnel. On ne peut le définir clairement ni toujours l'identifier avec certitude et toutes les tentatives d'approches purement musicologiques se sont avérées plus ou moins vaines ou dérisoires. On ne peut nier que le jazz soit un phénomène majeur de l'art du vingtième siècle et cependant il est rarement sorti d'une ténébreuse marginalité. Un siècle de musiques afro-américaines a imposé pourtant une sensibilité qui s'est étendue au monde entier. Le rock – version expurgée, transgressée, édulcorée, abâtardie – vient du jazz. La chanson de variété lui emprunte, fût-ce sans le savoir, des éléments expressifs. La musique contemporaine d'origine européenne découvre les vertus et les puissances de l'improvisation. Aucun de ses secteurs limitrophes ne peut offrir « *la fastueuse diversité, les vertigineuses métamorphoses, les fécondités créatives, les hauteurs d'invention du jazz* » vantées par Lucien Malson qui inventorierait les biens les plus précieux qu'il a apportés au monde : « *ses sonorités fortes, vibrantes, ardentes, et un balancement, une flexuosité, une pulsation rythmiques sans quoi nous aurions connu, sur cette terre, un peu moins d'heures de bonheur* ».

Depuis les enregistrements historiques du King Oliver's Creole Jazz Band (1923) jusqu'aux expériences limites des musiques alternatives d'aujourd'hui, le jazz, musique évolutive, s'est sans cesse transformé en conservant ses caractéristiques essentielles, ne s'est jamais renié sans pour autant se résigner à une conversation figée de la tradition. De Louis Armstrong à John Zorn, il y a une continuité musicale faite de grandes aventures créatrices, d'explorations de plus en plus radicales. Duke Ellington, Lester Young, Charlie Parker, Thelonious Monk, Charles Mingus, Sonny Rollins, Miles Davis, John Coltrane, Ornette Coleman, Albert Ayler, expriment l'ambiguïté du jazz et ses deux exigences à la fois complémentaires et opposées : l'une de rupture, l'autre de permanence. Pour dire cet impossible théorique qu'est le jazz, Alain Gerber évoquait « *l'envers et l'endroit, le diurne et le nocturne, le trivial et le sacré, l'improbable et le certain, le monde et le mirage, l'avenir et le passé, le oui et le non* ».

On pourrait ajouter la tension et la détente, l'exacerbation et le relâchement, l'exaltation et la laxité, l'angoisse et la désinvolture. Les mots sont impuissants face au sublime désordre des choses. Reste que cette musique de l'ambivalence, phénomène prémonitoire né d'un télescopage de cultures, traduit une sensibilité et une pensée très actuelles, une union des qualités contrastantes réhabilitant les pulsions fondamentales. Ce courant orgiaque de passions convulsionnaires et de plaisirs dionysiaques est une aventure pour le siècle exemplaire, l'un des bienfaits les plus considérables qu'ait reçus la création artistique contemporaine.

Bernard Aimé